

Le bulletin du **SNUipp-FSU 08** **UNITAIRES DES ARDENNES**

Journal du Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC des Ardennes - Siège social : 48, rue V. HUGO 08000 Charleville-Mézières - Téléphone et télécopie : 03 24 37 65 74 - E-mail : snu08@snuipp.fr - site web : <http://08.snuipp.fr> - Directrice de la publication : Sophie CZAMAR - N° CPPAP 1021 S 08017 - N° ISSN 1243-5899 - Imprimé par nos soins.

TRÈS MAUVAISE ANNÉE !

Pour vous, messieurs les ministres et monsieur le président !

Pardon pour cette entorse au principe de courtoisie républicaine.

Mais ceux qui triment dans les écoles en jonglant avec l'hétérogénéité des élèves, leur nombre conséquent, avec la prise en charge des élèves handicapés, avec les multiples niveaux... ne vous souhaitent pas une bonne année. Les politiques des gouvernements du règne d'E. Macron nous ont tellement plongé dans un contexte de risques psycho-sociaux généralisé que nous souhaitons à leurs membres en titre une très mauvaise année politique !

Que les constats de leurs échecs patents les mènent, eux et leurs politiques, vers la porte de sortie !

En effet, ces derniers mois ont révélé combien leur gouvernance était éloignée de la modernité dont ils se revendiquaient.

La modernité, ce n'est pas dégrader encore plus les salaires des fonctionnaires. C'est, à l'inverse, trouver les moyens de les élever aux standards des pays développés.

La modernité, ce n'est pas appliquer à la fonction publique les vieilles lunes d'un management prétendument au mérite, quand les hauts-fonctionnaires et les cadres se fichent des bases des métiers et n'appliquent que des mesures dans la droite ligne des objectifs de rigueur budgétaire afin d'optimiser – de leur point de vue - l'efficacité des moyens !

Regardez la catastrophe de la casse des RASED depuis le quinquennat Sarkozy. Au prétexte de récupérer quelques milliers de postes, le maillage de professionnels des difficultés – déjà insuffisant – a été réduit au minimum.

La modernité, ce n'est pas faire suer encore un peu plus les enseignants mais leurs donner tous les moyens qu'ont leurs collègues des pays voisins et comparables, ces ringards !

MOBILISONS-NOUS POUR NOS SALAIRES, POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, POUR LES POSTES : EXIGEONS LA REVALORISATION ET UN AUTRE BUDGET POUR L'ÉDUCATION !

Après une grève d'avertissement en novembre et suite à un Grenelle de non-dialogue social, 5 organisations et fédérations syndicales appellent à la grève le 26 Janvier prochain, parce qu'il est urgent d'obtenir pour l'école les moyens nécessaires à son fonctionnement. En effet, les problèmes persistent :

non remplacements de personnels absents rendant impossible le respect du protocole, injonctions contradictoires permanentes, classes toujours aussi chargées, fatigue encore plus grande qu'à l'habitude... Cette situation est le résultat de la politique d'un ministre hors-sol qui n'a tiré aucune leçon de la première vague de la crise sanitaire et continué ce qu'il avait déjà entamé.

UN MINISTRE DANS LA COMM, PAS DANS LE DIALOGUE

Ces constats, le SNUipp-FSU les a pourtant portés à de nombreuses reprises au ministère. L'appel à se mobiliser du 10 novembre dernier était lancé comme un avertissement, de toute évidence cela n'a pas été entendu. Il suffit de voir les mesures salariales, dont restent exclues 69 % des enseignantes et enseignants, une prime d'équipement complètement insuffisante et des annonces sur la direction d'école qui ne répondent pas aux besoins.

Quant au Grenelle, au vu de sa teneur, la FSU a fait le choix de le quitter.

AGIR POUR NE PLUS SUBIR

Face à un ministre dont le discrédit est total, il y a urgence à se mobiliser pour obtenir un changement de cap de la politique éducative. Obtenir des moyens pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels, reconnaître la professionnalité enseignante, augmenter les salaires des enseignant-es comme celui des AESH, voilà les objectifs de la **grève du 26 janvier prochain**.

Parce que l'école fait face à une crise grave et inédite. Parce que les personnels sont en première ligne et se sentent abandonnés. Parce que la réussite des élèves est menacée.

Parce qu'une autre école est possible.

Parce que les projets de loi de sécurité globale et le projet de fichage des citoyen·nes inscrivant les appartenances syndicales, religieuses et politiques, mais aussi de loi dite « confortant les principes républicains » sont liberticides ou et/ou inutiles pour la grande part de leurs dispositions, le SNUipp-FSU appelle à participer à la **mobilisation du 30 janvier 2021**.

Parce que d'autres politiques économiques, sociales, de l'emploi, environnementale sont possibles, ce sont aussi les raisons de la **grève interprofessionnelle du 4 février**.

N° 216 Sommaire

N° CPPAP :

1021 S 08017

Trimestriel :

janvier-février-mars 2020

0,50 €

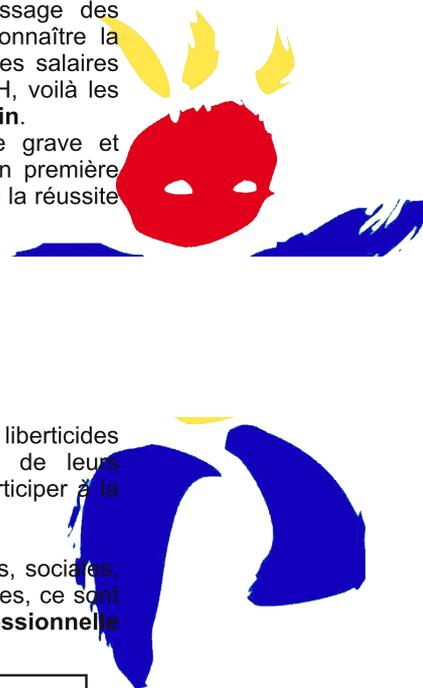
p. 1 : Éditorial

p. 2 : Carte scolaire

pp. 3 - 6 : Grève Educ' 26/01

p. 7 : Grève Interpro 4/02

p. 8 : Bulletin d'adhésion



Pour adhérer au SNUipp-fsu 08 / Retrouvez toutes les infos sur :

<https://adherer.snuipp.fr> OU bull. d'adhés' p. 8

<http://08.snuipp.fr> et sur www.snuipp.fr

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez la section départementale...

CARTE SCOLAIRE 2021

Rationalisation - Optimisation :

I' resterait encore à ronger sur le squelette ?!

Selon notre décompte, depuis l'année scolaire 2008/2009, le département des Ardennes a perdu (environ) :

- 180 postes devant classe,
- 20 postes de remplaçants (malgré la création de la brigade REP+),
- l'équivalent de 7 postes en décharges de direction et PAP,
- 5 postes en spécialisés autres que RASED.
- Pour les Rased : - 16 G et - 12 E . Il ne reste plus que 3 postes G sur les Ardennes (12 en 2018 !).

En 2013, création des PDMQDC. Déployés entre 2013 et 2017 (25 pour le département), il n'y en a plus aujourd'hui.

De très nombreuses écoles auraient pu être concernées par une fermeture de classe à la rentrée 2020 avec la reprise de 20 postes prévue initialement.

La dotation exceptionnelle accordée en

avril 2020 et l'accord des maires des communes de moins de 5000 habitants a permis de limiter la casse. Dotation au printemps 2020 : - 20 (prévue) + 17 (dotation exceptionnelle) = - 3.

Avec la poursuite du dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire et la limitation des effectifs à 24 élèves dans les classes de CP et grande section hors éducation prioritaire, il ne devrait pas rester beaucoup de moyens pour faire face aux autres priorités pourtant nécessaires.

Les moyennes affichées par la DSDEN et l'application de seuils (25 en EP ; 27/28/29 hors EP en fonction des niveaux de classe), si elles sont « faibles », cachent en réalité des fusions d'école qui ont facilité la multiplication des classes à plusieurs niveaux, des disparités entre les niveaux, la non prise en charge de la difficulté scolaire et du handicap.

Nous avons eu connaissance en décembre que la dotation académique serait de 0 pour l'académie de Reims.

A l'heure où nous imprimons cette publication, le CTA académique du 19 janvier aura dû se prononcer sur la répartition de la dotation académique suivante pour la rentrée 2021 :

Ardennes : - 9, Aube : - 8, Marne : + 21, Haute-Marne : - 4

Prochaine étape : le CTSD du 28 janvier 2021 où sera présenté le projet de carte scolaire pour les Ardennes.

Pensez à saisir les effectifs de votre école via votre espace-école SNUipp-FSU pour lequel vous avez reçu un message.

**URGENCE
SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION**

#engrevele26janvier

#unplandurgencepourlecole

**SNUipp
FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE**

**LES DERNIÈRES ACTUALITÉS SUR LES CARRIÈRES,
LES ÉCOLES ET LA CARTE SCOLAIRE SONT À
SUIVRE SUR NOTRE SITE INTERNET : 08.SNUIPP.FR**

26 JANVIER 2021

EN GRÈVE

service public d'éducation

Un plan d'urgence pour l'école

La crise sanitaire que traverse la société toute entière, aura mis sur le devant de la scène le rôle important et incontournable de l'école et de ses personnels. Les attentes sont fortes et les réponses ministérielles sont loin d'être à la hauteur.

L'imposition d'une conception mécaniste des apprentissages nuit à la réussite scolaire des enfants des familles populaires, et s'appuie sur des évaluations nationales dont le rôle est de faciliter un pilotage vertical du système et de justifier a posteriori ce tri social. La situation sanitaire aura eu un effet loupe à la fois sur les inégalités mais aussi sur le rôle incontournable que doit jouer l'école pour les combattre. Loin d'en tirer des leçons, le ministre persiste dans une politique éducative qui renforce les inégalités et qui projette une transformation du métier inquiétante reposant sur un accroissement du contrôle hiérarchique et une remise en cause de l'autonomie du métier enseignant. Quant à la revalorisation des personnels et aux mesures pour la direction et le fonctionnement de l'école, elles sont soit inexistantes soit s'avèrent très loin des attentes de la profession.

La gestion de la crise sanitaire avec les mensonges sur les masques, les protocoles inapplicables, l'information parcimonieuse et trop tardive, le manque d'anticipation, le déni sur les chiffres de contamination des personnels et élèves... qui s'ajoutent à sa communication faite d'aplomb et d'arrogance, ont fini de retirer au ministre de l'éducation nationale le peu de crédit qui lui restait. Parce que l'école fait face à une crise grave et inédite. Parce que les personnels sont en première ligne et se sentent abandonnés. Parce que la réussite des élèves est menacée. Parce qu'une autre école est possible! Des réponses à la hauteur des enjeux sont nécessaires.



URGENCE
SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION

#unplandurgencepourlecole
#engrevele26janvier

Une politique éducative néfaste

PAGE 2

Une dotation d'urgence pour l'école

PAGE 3

Revalorisation: vous avez dit choyé-es?

PAGE 4

Une autre école est possible

PAGE 4

Tout·e enseignant·e « devant élèves » le jour de la grève doit déclarer son intention d'y prendre part à son IEN ou à son IA (courrier, mail, fax), au moins quarante-huit heures (comprenant au moins un jour ouvré) avant la grève. Pour les PE qui sont en classe le mardi 26, l'intention de grève est à envoyer avant samedi 23 minuit...

Une politique éducative néfaste

Alerte info !

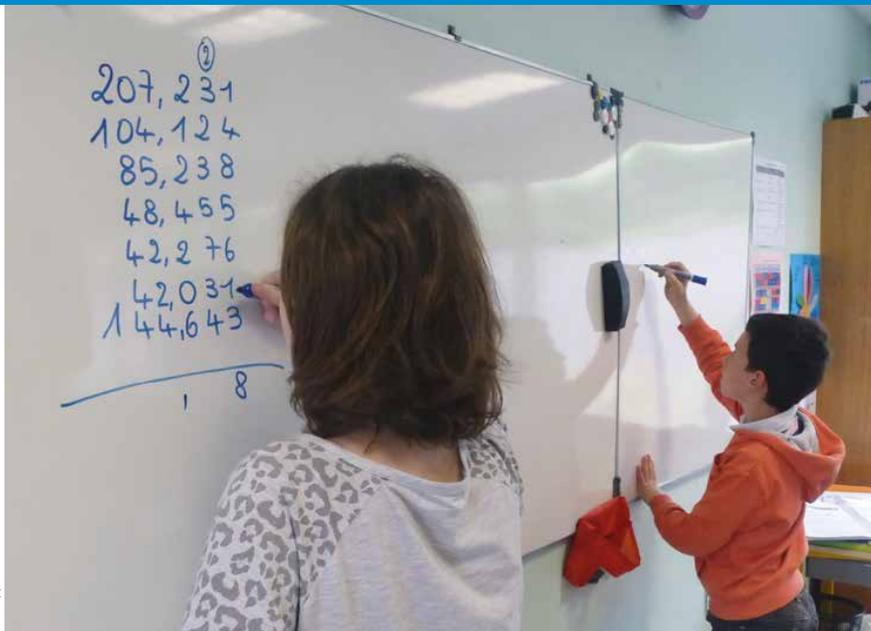
Sous couvert de gestion de la crise sanitaire, Jean Michel Blanquer déploie sa politique éducative à marche forcée «comme si de rien n'était».

Resserrement sur les «fondamentaux», individualisation des apprentissages, pilotage par les chiffres, mise sous tutelle des pratiques enseignantes sont les fondements d'orientations contraires aux consensus scientifiques.

Érigées en outil de pilotage du système, les évaluations CP, CE1 et 6^e, reprises à l'identique malgré l'année scolaire amputée par la crise sanitaire, enfoncent le clou. Des pans entiers des savoirs, dont ceux construits à l'école maternelle, en sont exclus. Une conception appauvrie des apprentissages s'y impose en particulier dans l'enseignement de la lecture où l'accès au sens est différé. L'individualisation y est exacerbée et elle porte le risque d'un accroissement des inégalités.

Creusement des inégalités scolaires

En cette rentrée si particulière, aucun temps ni dispositif d'accompagnement n'a été proposé aux équipes pour répondre aux besoins des élèves. A l'inverse, une formation arc-boutée sur les plans français et maths est imposée sans prise en compte des besoins exprimés par le terrain, participant souvent d'une surcharge dans une école où pèse la gestion de la crise sanitaire.



© SNUipp-FSU

Le Grenelle, simulacre de concertation, porte une conception du métier réduite à l'application d'outils conçus par des groupes restreints d'experts connivents avec les orientations du ministre. Une méthode de lecture officielle est en projet, bafouant les principes démocratiques de liberté éditoriale et pédagogique. Le conseil supérieur des programmes travaille à une réforme qui entend subordonner la maternelle à l'élémentaire et soumettre les plus jeunes aux dangers des évaluations standardisées. Assurément, le meilleur moyen de fabriquer l'échec scolaire précoce, en particulier des enfants des milieux populaires.

Renforcement des prescriptions

Le creusement des inégalités scolaires est bien l'issue inéluctable de l'obstination de Jean Michel Blanquer à recentrer par la contrainte les enseignements sur les «fondamentaux» et à individualiser les apprentissages. Le prescrit est renforcé à un niveau inédit avec son lot de guides multicolores, de programmes réécrits, de vade-mecum en tous genres, de recadrage des contenus de formation, sans jamais se soucier de la pertinence de ce qui se fait en classe. Pour garantir l'accès de toutes et tous à une culture commune, l'école a besoin d'une toute autre ambition. Il faut se mobiliser dans ce sens!

Une autre école est possible...

POUR UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE

L'échec scolaire corrélé à l'origine sociale des élèves n'est pas une fatalité. Tous les élèves sont capables et ont droit à l'accès à une culture commune. Pour démocratiser la réussite scolaire, il faut renforcer la professionnalité et le pouvoir d'agir des enseignant-es. Pour ce faire, la formation, initiale et continue, appuyée sur tous les champs de la recherche doit être à l'écoute des besoins du

terrain. La diminution du temps de travail devant élève doit ouvrir la voie à des temps collectifs de concertation et d'élaboration. «Plus de Maîtres que de Classes», par exemple, stimule le collectif de travail, permet de croiser les regards sur les élèves et renouvelle les pratiques bénéfiques aux apprentissages et démontre qu'une autre école est possible!

... Cependant, le SNUipp-FSU réaffirme son opposition à la loi instituant un service minimum d'accueil (SMA). La déclaration d'intention est donc surtout une entrave administrative au droit de grève. Le SNUipp-FSU dénonce cette procédure et s'opposera à toute mesure disciplinaire qui serait prise à l'encontre des agent-es qui s'en dispenseraient. Il est conseillé de prévenir les familles, quelques jours avant...

Une dotation d'urgence pour l'école

Aujourd'hui il ne suffit plus de constater les inégalités scolaires mises en lumière par la crise sanitaire mais bien de s'engager à les combattre durablement.

Une autre école est possible...

Le SNUipp-FSU exige un plan d'urgence pour l'école permettant à la fois d'abaisser les effectifs des classes pour de meilleures conditions d'apprentissage et d'abonder les postes nécessaires à son bon fonctionnement.

Limitation des effectifs à 24 élèves, dédoublement des classes de l'éducation prioritaire... le ministère paraît convaincu de l'incidence de la taille des classes sur les apprentissages. Mais il faut aller plus loin et s'engager à la baisse des effectifs dans toutes les classes!

Le SNUipp-FSU porte d'autres revendications qui permettraient à l'école de mieux fonctionner :

- ▶ **Recréer le dispositif «Plus de maîtres que de classes»** avec 6 enseignant-es pour 5 classes;
- ▶ **Consacrer 10% du nombre total d'emplois** au remplacement des enseignant-es absent-es ;
- ▶ **Réengager des moyens pour la formation** des enseignant-es;
- ▶ **Reconstituer les RASED** et les compléter quand il manque des postes, sur la base de 1 000 élèves maximum par secteur d'intervention;
- ▶ **Augmenter les décharges** pour toutes les directions d'écoles.

D'autres moyens sont nécessaires, notamment pour l'enseignement spécialisé.

Le SNUipp-FSU chiffre à plus de 90 000 le nombre de postes nécessaires au bon fonctionnement de l'école primaire. Cela passe par un véritable plan d'urgence pour l'éducation !

Effectifs	13 700
Remplacement	3 200
PDMQDC	46 000
Formation	9 000
RASED	6 800
Direction	12 000
Nombre de postes nécessaires	90 700

URGENCE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Alerte infox !

#unplan

urgence pourlecole

L'école, une priorité ?

La France consacre une part importante de son PIB à l'éducation (6,6% en 2019), soit 161 milliards d'euros. Mais cette part décroît. Elle était de 7,7% en 1996. Pour retrouver ce niveau d'investissement dans l'éducation, une hausse de dépenses de 25 milliards d'euros par an serait nécessaire.

Un encadrement favorable ?

Avec 19 élèves en moyenne par enseignant-e, la France se trouve loin derrière les 13 élèves en moyenne des autres pays européens.

Assez de remplaçant-es ?

Des enseignant-es contractuel-les sont recruté-es pour remplacer les maîtres absent-es, mais dans le même temps plus de 800 postes ont été supprimés depuis le début du quinquennat.

Baisse des effectifs partout ?

Des classes plus chargées en France avec 22,2 élèves en moyenne, contre 19,8 dans les pays européens.

6,6 % du PIB consacrés à l'éducation en 2019 contre 7,7% en 1996

22,2 élèves en moyenne par classe contre 19,8 dans les pays européens

800 postes supprimés depuis le début du quinquennat

19 élèves en moyenne par enseignant-e

... Déclarer son intention n'oblige pas à faire grève et déposer les intentions en nombre - le SMA devant être organisé par les communes à partir de 25 % dans une école - peut aussi être un moyen de gripper la machine.

**Alerte
infox !**

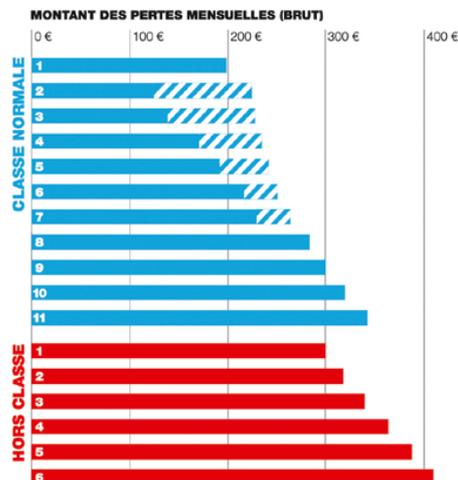
Revalorisation : vous avez dit choyé-es ?

Reconnaissant enfin la faible rémunération des professeurs des écoles, inférieure de 18,5 % à celle de leurs homologues des pays de l'OCDE après 15 ans d'ancienneté, le ministre nous promettait en janvier 2020 « une revalorisation historique ». Or que nous propose Jean Michel Blanquer ? Une enveloppe de 400 millions d'euros en 2021: insuffisant et très loin d'être historique ! Cette maigre enveloppe ne peut suffire à augmenter de façon conséquente l'ensemble des personnels d'autant que le ministère en utilise la moitié pour pérenniser la prime de direction de 450 € et instaurer une prime d'équipement informatique de 150 € sensée couvrir les frais occasionnés par l'exercice du métier.

Le reste de l'enveloppe permet une hausse du taux de promotion à la hors classe de 17 à 18 % et une prime d'attractivité de 100 euros net mensuel pour l'échelon 2 jusqu'à 35 euros net mensuel pour l'échelon 7, ne compensant même pas les pertes de pouvoir d'achat depuis 2010. À partir de l'échelon 8, plus aucune revalorisation n'est prévue: voilà qui est historique !

COMPARATIF DES MESURES BLANQUER DE REVALORISATION AVEC LES PERTES DE POUVOIR D'ACHAT ENTRE 2010 ET 2020

■ Perte de pouvoir d'achat
▨ Augmentation Blanquer

**Une autre
école est
possible...**

Des enseignant-es et AESH mieux rémunéré-es



Pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat et pour obtenir des salaires conformes aux standards européens, le SNUipp-FSU revendique une revalorisation conséquente du point d'indice, son indexation sur l'inflation et une refonte importante des grilles. Pour les AESH, le SNUipp-FSU revendique une amélioration du cadre de rémunération (augmentation des indices, création de niveaux intermédiaires) couplée à une hausse des quotités de travail. Cela nécessite un plan pluriannuel dont le montant pourrait s'élever à 10 milliards d'euros, somme qui correspond aux annonces du ministre de l'Éducation en janvier 2020.

► Revaloriser les grilles indiciaires de 150 points, soit 700€ par mois en début de carrière et de façon dégressive jusqu'à 100 points, soit 470€ par mois en fin de carrière

► Améliorer la progression dans la carrière: accélération aux 6^e et 8^e échelons pour tous, passage automatique aux différents grades basé sur l'ancienneté.

► Doubler l'ISAE et l'étendre à tous les PE

► Doter chaque PE d'une indemnité d'équipement de 500 € par an pour prendre en compte le coût des dépenses liées à l'activité professionnelle (équipement, connexion internet, consommables, matériels pédagogiques...)

225 € brut mensuel

C'est la perte de pouvoir d'achat depuis 10 ans d'un professeur au 2^e échelon.

La prime d'attractivité permettra d'en compenser seulement la moitié.

URGENCE
SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION

Action / Réaction

ENSEIGNANT-ES ET AESH : SE SYNDIQUER POUR ÊTRE PLUS FORT-ES ENSEMBLE

Crise sanitaire, programmes de maternelle, direction d'école, places au concours, recrutement de contractuels, revalorisation...

- Parce qu'ensemble nous sommes en première ligne.
- Parce que nous ne pouvons pas rester isolé-es.
- Parce que nous ne pouvons plus être méprisé-es.
- Parce qu'il y a une véritable urgence pour le service public d'éducation.
- Parce qu'une autre école est possible...
- Parce que tous les jours et quel que soit le sujet sur l'école, les personnels et les élèves, le SNUipp-FSU agit et revendique, conteste et propose, informe et défend.

Nous ne croyons plus aux discours et aux annonces médiatiques du ministre et nous sommes convaincu-es de la nécessité de renforcer le collectif. Syndiquons-nous au SNUipp-FSU, pour être plus forts, plus efficaces ensemble pour défendre l'école, les droits de tout-es et de chacun-e.

TOUTES ET TOUS, ENSEMBLE, MOBILISÉ-ES LE 04 FÉVRIER



Les organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL se sont réunies en intersyndicale en cette fin d'année, marquée par la pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales. Celles-ci sont aggravées par des décisions gouvernementales désastreuses pour le monde du travail et la jeunesse.

Nos organisations décident d'impulser un processus de mobilisations et d'initiatives tout au long du mois de janvier et début février pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité.

Ce processus s'appuiera sur les mobilisations professionnelles déjà programmées à l'instar des appels de la santé le 21 janvier, de l'éducation nationale le 26, de l'énergie le 28, engagés également pour la défense et le développement du service public.

Dans ce contexte, et ce n'est pas anodin, les attaques liberticides du gouvernement se multiplient.

Nos organisations continuent de les combattre.

Le plan de relance affiché par le gouvernement n'est en rien un plan de rupture avec les politiques de casse de l'emploi, de pression sur les salaires et sur les conditions de travail et d'affaiblissement de la protection sociale. Il plonge une grande partie de la population et notamment la jeunesse dans la précarité et la pauvreté.

Par contre, les gagnants sont bien toujours les mêmes et ainsi les entreprises les moins touchées par la crise seront celles qui bénéficieront le plus des baisses d'impôt.

Ce constat impose de contrôler et de conditionner socialement et écologiquement les aides publiques. Il faut un véritable plan de relance combinant investissement public massif et soutien des revenus des plus fragilisés ou précaires.

C'est le chemin inverse que prend ce gouvernement.

Rien pour les petits salaires, la ministre du Travail annonce, presque comme une provocation, une revalorisation du SMIC en dessous d'1% pour 2021. Ce qui fera passer le taux horaire de 10,15 à 10,25 €.

Rien non plus pour les 1ers de corvée, exposés depuis le début de la pandémie, toutes et tous devront attendre une hypothétique négociation dans leurs secteurs professionnels fin 2021.

Rien pour les soignants qui dénoncent un plan Ségur au rabais et beaucoup de professionnels oubliés. Rien pour l'ensemble des fonctionnaires dont le point d'indice reste gelé. Rien pour les personnels de l'éducation nationale alors que le simulacre de concertation autour d'un Grenelle de l'éducation déserté par

une majorité d'organisations syndicales est au point mort.

Les chiffres sont clairs : 47% des jeunes s'inquiètent pour leur emploi et le taux de chômage des jeunes a dépassé les 20%. Le second confinement les a fait plonger dans l'extrême précarité. Nombre d'entre elles et eux ne mangent pas à leur faim. A cela s'ajoute la difficulté de suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte. Avec ses mesures insuffisantes, restrictives et incohérentes, le gouvernement sacrifie toute une génération !

Pas une journée ne se passe sans une nouvelle annonce de plan de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises ou restructurations et réductions de services.

Les réformes successives, contestées fortement, facilitent les licenciements et les suppressions de postes dans le privé comme dans le public. Là encore, ni plan de relance, ni plan de rupture mais la poursuite du même objectif libéral de casse de l'appareil productif et des services publics.

Nous affirmons, au contraire, que la réponse aux besoins de toute la population, l'avenir de la jeunesse et la réussite de la transition écologique imposent la création de millions d'emplois. Cela passe aussi par le partage et la réduction du temps de travail.

Dans le secteur de la santé par exemple, alors que le gouvernement tergiverse sur les mesures à prendre pour éviter l'engorgement des services de réanimation, c'est 400 000 emplois à créer dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou l'accompagnement des malades et des personnes en perte d'autonomie. Les besoins sont importants aussi dans toute la fonction publique.

Il est indéniable aujourd'hui, après la pénurie de masques du printemps dernier, qu'il faut relocaliser une partie de notre production et en particulier notre industrie. Être en capacité de produire des médicaments, du matériel médical et de protection après la période que nous traversons ne peut plus faire débat.

C'est pourquoi, les organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL proposent un processus de mobilisations et initiatives dès le mois de janvier. Des déploiements locaux, des tractages et des assemblées générales doivent se tenir sur les lieux de travail et dans les territoires. Ils permettront de faire de la deuxième quinzaine de janvier une période de mobilisations professionnelles pour l'emploi avec notamment 3 journées phares dans la santé le 21, l'éducation nationale le 26 et dans l'énergie le 28 janvier.

Les organisations appellent, dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes, à un temps fort commun interprofessionnel de mobilisations et de grève le 4 février 2021.

Intersyndicale, le 22 décembre 2020

